

## REVENU DES MÉNAGES DES EXPLOITANTS AGRICOLES

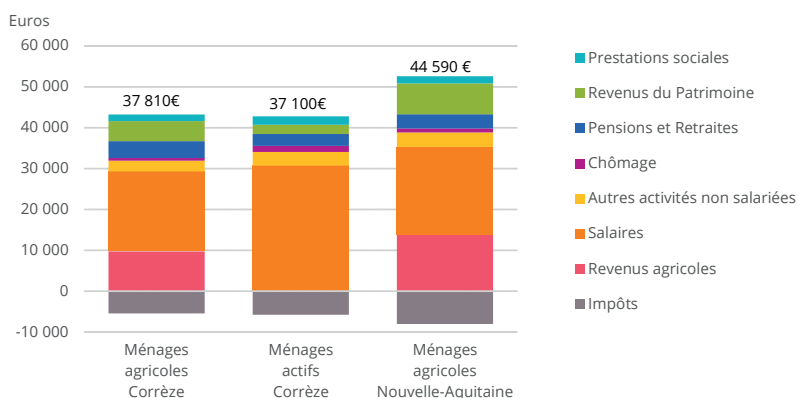
### Corrèze

La Corrèze compte 3 300 ménages déclarant un revenu agricole, soit 5% des ménages d'actifs de moins de 66 ans. En 2017, leur revenu disponible annuel médian est de 33 670 euros, soit 4 180 euros de moins qu'au niveau régional. Les niveaux de revenus et leur origine sont très variables selon la composition du ménage et l'orientation agricole. Département très orienté vers l'élevage, les revenus agricoles y sont moins élevés qu'en moyenne régionale. Le niveau de vie médian des personnes des ménages agricoles est inférieur à celui des personnes des ménages actifs et la pauvreté monétaire est beaucoup plus fréquente.

Figure 1

#### Des revenus plus faibles pour les ménages agricoles en Corrèze qu'en Nouvelle-Aquitaine

Composition du revenu disponible annuel moyen



#### > Revenu disponible annuel

Médian : 33 670 euros

Moyen : 37 810 euros

- 10 % des ménages agricoles ont un revenu disponible annuel inférieur à 11 610 euros. Pour 10% il est supérieur à 64 470 euros.
- Pour 20 % des ménages, le revenu agricole représente plus de deux tiers du revenu disponible.

Tableau 1

#### Les sources de revenus sont diversifiées

Part des ménages agricoles en ayant dans l'année	
Salaires	68%
Autres revenus non salariés	9%
Chômage	12%
Pensions/retraites	27%
Revenus du patrimoine (plus de 500 euros)	69%
Prestations familiales	30%
Minima sociaux	20%

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Tableau 2

#### De grandes disparités de situation selon la composition du ménage

Médiane des revenus et composition du revenu disponible

en euros, %	Ménages agricoles				Ménages actifs	Part dans le revenu disponible moyen des ménages agricoles					
	Revenu agricole médian	Salaire médian	Revenus du patrimoine médian	Revenu disponible médian	Revenu disponible médian	Revenus agricoles	Revenus d'activités non agricoles	Revenus du patrimoine	Pensions et retraites	Prestations sociales	Impôts
Personnes seules	5 480	0	770	14 330	18 580	46%	39%	18%	9%	4%	-15%
Monoparents	4 670	500	770	25 300	24 800	28%	50%	13%	17%	6%	-15%
Couples sans enfant	5 710	9 790	2 220	32 200	37 070	24%	53%	16%	22%	1%	-16%
Couples avec enfant(s)	8 070	22 870	1 530	41 740	44 610	24%	69%	11%	4%	6%	-14%
Moins de 40 ans	9 020	16 960	420	32 190	28 340	30%	64%	8%	2%	8%	-12%
40 à 49 ans	6 960	20 850	1 060	33 780	35 680	24%	71%	10%	2%	7%	-13%
50 à 65 ans	6 110	11 740	2 380	34 000	35 120	23%	58%	15%	17%	3%	-15%
<b>Territoires spécialisés</b>											
Production animale	7 460	13 380	1 410	32 450		29%	58%	12%	10%	5%	-14%
<b>Ensemble</b>	<b>6 870</b>	<b>16 060</b>	<b>1 540</b>	<b>33 670</b>	<b>33 230</b>	<b>26%</b>	<b>61%</b>	<b>13%</b>	<b>11%</b>	<b>4%</b>	<b>-14%</b>

s : secret statistique

Note de lecture : La moitié des ménages agricoles ont un revenu agricole inférieur à 6 870 euros (revenu médian). La part de revenu agricole dans le revenu disponible moyen est de 26 %.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Tableau 3

**Plus de précarité dans les ménages agricoles que dans les autres ménages en activité**

Taux de pauvreté et écarts de niveaux de vie

	Taux de pauvreté monétaire		Rapport interdécile de niveau de vie	
	Ménages agricoles	Ménages actifs	Ménages agricoles	Ménages actifs
Personnes seules	44%	17%	6,5	2,9
Monoparents	30%	25%	4,0	2,7
Couples sans enfant	18%	6%	3,8	2,8
Couples avec enfants	21%	11%	3,3	2,6
Moins de 40 ans	21%	14%	3,5	2,5
40 à 49 ans	25%	13%	3,8	2,7
50 à 65 ans	20%	10%	4,3	3,1
<b>Territoires spécialisés</b>				
Production animale	23%		3,9	
<b>Ensemble</b>	<b>21%</b>	<b>13%</b>	<b>4,0</b>	<b>2,9</b>
Région	19%	13%	6,1	3,0

s : secret statistique

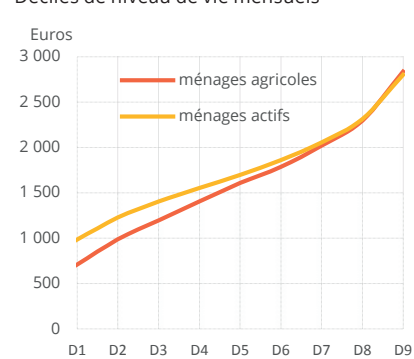
**Note de lecture :** Le taux de pauvreté monétaire correspond à la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (1 041 euros par mois en 2017). Le rapport interdécile permet de mesurer les inégalités. Pour les ménages agricoles du département, le revenu disponible des 10 % les plus aisés est 4 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Figure 2

**Des inégalités de niveau de vie**

Déciles de niveau de vie mensuels



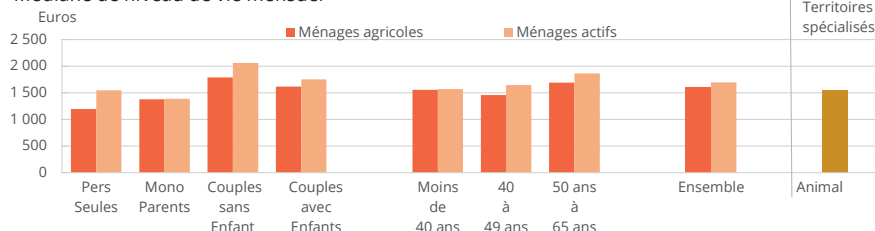
**Note de lecture :** D2, deuxième décile : 20 % des personnes des ménages agricoles ont un niveau de vie inférieur à 980 euros par mois.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

Figure 3

**Le niveau de vie médian des ménages agricoles est inférieur à celui des autres ménages en activité**

Médiane de niveau de vie mensuel



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

**> 17 % d'exploitants pluriactifs**

Source : MSA 2017, exploitants agricoles de moins de 66 ans hors cotisants solidaires

**> Activité des exploitants agricoles**

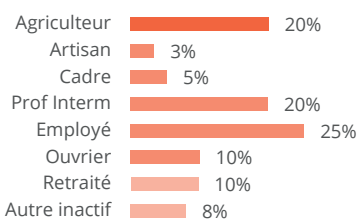
Production végétale : 9 %  
Production animale : 85 %  
Polyculture/ polyélevage : 6 %

Source : MSA 2017, exploitants agricoles de moins de 66 ans hors cotisants solidaires

Figure 4

**Un conjoint sur cinq est aussi agriculteur**

CS du deuxième adulte du ménage



Source : Insee, recensement de la population 2016

Figure 5

**Des ménages plus âgés, plus de couples avec enfants, moins de personnes seules**

Caractéristiques des ménages agricoles



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2017

**Méthodologie**

- Les ménages agricoles sont les ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 66 ans et qui ont des revenus agricoles non nuls sur leur déclaration de revenu. Les ménages actifs sont les ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 66 ans et qui ont déclaré des revenus d'activité non nuls.
- Les indicateurs de revenu par territoire végétal/animal sont estimés à partir des ménages résidant dans des communes répondant à deux critères : elles sont spécialisées dans un type de production et au moins la moitié des exploitants déclarent cette même activité à la MSA.

**POUR EN SAVOIR PLUS**

Agreste Nouvelle-Aquitaine Etudes - n° 15 - Novembre 2020 - Revenus des ménages agricoles : une affaire de famille

[www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
Le Pastel - 22 rue des Pénitents Blancs - CS 13916 - 87039 LIMOGES CEDEX1

Tel : 05 55 12 90 00

Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Philippe de GUENIN  
Directeur de publication : Pierre ETCHESAHAR  
Rédactrice en chef : Véronique DELGOULET  
Rédactrice : Catherine BEAUDEMOULIN  
Composition : Sriset  
Dépôt légal : À parution ISSN : 2726-8640 © Agreste 2020